

## ½ TRIATHLON LOUVAIN – 7ty.3

Dimanche 22/5/2016 à 11h

### Parking

La place Ladeuze (Ladeuzeplein) est le point central de notre triathlon. Les athlètes y procéderont à leur inscription, ils y chausseront leurs chaussures de course à pied (2<sup>ème</sup> zone de transition), l'arrivée y est également prévue ainsi que de la nourriture et des boissons pour les spectateurs.

Il y a un parking (souterrain) payant en dessous de la place Ladeuze. D'autres possibilités de parking sont disponibles sur le site web de la ville de Louvain, via l'adresse [Leven/Mobiliteit en openbare werken/Parkeren/Parkings](#). En dehors de ces parkings, Il est bien sûr possible de se parquer dans les rues de Louvain.

### Enregistrement

Vous pouvez vous enregistrer électroniquement sur [3ntrance](#), plateforme d'inscription de la VTDL.

Les athlètes qui sont membres du VTLD/LBFTD peuvent s'inscrire via leur compte personnel VTDL. L'enregistrement directement via le calendrier de la compétition est une alternative mais dans ce cas, toutes les données doivent être réintroduites. Une fois inscrit, vous recevrez une confirmation automatique par e-mail de ce système sur l'adresse e-mail que vous avez fournie lors de votre enregistrement. Vous pouvez également contrôler cette confirmation via votre compte personnel VTDL ou en consultant la liste des participants en ligne.

Le jour de l'épreuve :

Le secrétariat se trouve dans le haut de la place Ladeuze à côté de la grande tente.

Le secrétariat est ouvert dès 8h00 et non-stop tout au long de l'épreuve.

Les athlètes non-licenciés doivent pouvoir montrer un certificat médical récent.

Tous les athlètes doivent utiliser le chip réutilisable (avec traceur) de l'organisateur pour l'enregistrement électronique du temps.

**Attention: l'enregistrement online sera clôturé dès que le nombre maximum de participants a été atteint (500) ou au plus tard le 20 mai à 22h00.**

Inscriptions jusqu'au 15/05 inclus : 85€; du 16/05 au 22/05 inclus : 100€

Veuillez trouver ci-dessous notre numéro de compte bancaire, qui vous sera également communiqué dans l'e-mail que vous recevrez après l'enregistrement:

IBAN - BE54 4210 0767 4197, BIC CODE – KREDBEBB

### Désistement

Merci de bien vouloir nous tenir informés de tout désistement éventuel avant l'épreuve. Les frais de réservation - 15€ seront remboursés sur présentation d'un certificat médical (parvenu au plus tard le jour de l'épreuve au secrétariat des athlètes). Lors de l'envoi de votre certificat médical, merci de bien vouloir mentionner votre numéro de compte bancaire.

### Règlements

Les règlements sportifs internationaux (ITU) et belges ont été modifiés en 2016. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales modifications. Pour plus d'explications, nous vous renvoyons vers les sites de la [VTDL](#).

1. Pour les compétitions drafting interdit, la carte bleue (auparavant noire) a été réintroduite depuis 2015 en cas de drafting ou de blocking (box de pénalité) lors de la partie à vélo, la carte jaune pour toutes les autres infractions.
  - a. L'athlète qui commet une petite infraction (casque non fermé, faux numéro, ...) reçoit une carte jaune avec un stop&go (l'arbitre donne un coup de sifflet, montre la carte jaune, crie le numéro de dossard et "STOP"-> stop&go). Cette sanction stop&go peut être reçue un nombre illimité de fois.
  - b. L'athlète qui drafte durant une course drafting interdit (zone de drafting = 10 m sur 3 m) ou commet un blocking, reçoit une carte bleue avec pénalité (l'arbitre donne un coup de sifflet, montre la carte bleue, crie le n° de dossard. L'athlète doit se présenter à la boucle de pénalité suivante (zone de transition) pour y effectuer sa pénalité. Pour les compétitions longues distances, l'athlète dispose de 20 secondes pour dépasser un autre athlète. Un athlète dépassé dispose de 5 secondes pour se laisser décrocher à 10 m de celui qui l'a dépassé (roue avant-roue avant). Pour les compétitions longues distances, l'athlète est disqualifié à la 3ème infraction de drafting.
2. Les athlètes sont censés connaître le parcours et suivre le parcours prévu.
3. Une liste non exhaustive des infractions et sanctions figure en annexe E des règlements sportifs.
4. Le port du casque est obligatoire durant la reconnaissance du parcours le jour de l'épreuve.
5. Un athlète ne peut pas courir avec son casque.

## Vestiaires

A partir de 13h00, les athlètes peuvent utiliser les vestiaires du complexe sportif "De Rijschool", situé Rijschoolstraat, 21. Le chemin vers les vestiaires est indiqué à partir du secrétariat des athlètes. Des vestiaires et des toilettes sont également disponibles au départ de l'épreuve de natation. Des toilettes sont aussi disponibles dans les **2 zones de transition**.

## Zones de transition

Il y a deux zones de transition : une au point de départ de l'épreuve de natation, domaine "Ter Heide" à Rotselaar et une sur la place Ladeuze à Louvain.

La zone de transition sur la place Ladeuze est ouverte à partir de 8h00. Les athlètes y déposeront leurs chaussures de course avant d'aller vers le point de départ de l'épreuve de natation.

C'est également dans cette zone de transition qu'un **bac de rangement en plastique sans marque distinctive**, ayant une dimension maximum de L45xI35xh25, doit de préférence être déposé. Un bac de rangement en plastique qui ne respecte pas ces conditions ne sera pas accepté. Les Technical Officials de la fédération effectueront un contrôle strict!

La zone de transition au départ de l'épreuve de natation est ouverte à partir de 9h00. Les athlètes recevront à l'inscription un sac plastique avec leur numéro d'inscription. Les athlètes devront y déposer tout leur matériel après la natation (lunettes de natation, combinaison ("wetsuit"), bonnet de bain). Les organisateurs se chargeront de l'apporter à la zone de transition de la place Ladeuze.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte de matériel.

## Transport au point de départ de l'épreuve de natation

Natation : 1900 m.

Une navette est prévue pour les athlètes (avec leur vélo) et pour les supporters vers le point de départ de l'épreuve de natation. L'utilisation de cette navette est vivement conseillée. Les bus pour les athlètes partent de la place Ladeuze à 9h30 ; les bus pour les supporters partent à 10h15.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable pour les dégâts éventuels occasionnés aux vélos pendant le transport en bus.

Après l'épreuve de natation, les supporters seront ramenés vers la place Ladeuze. Deux bus sont prévus à 11h50 et à 12h10.

## Parcours à vélo (90km)

Le parcours à vélo se déroule dans le sens des aiguilles d'une montre (un trajet suivi de quatre tours). Il y a cinq passages à la place Ladeuze.

## Parcours de la course (21km)

Le parcours de la course est constitué de trois tours avec trois passages à la place Ladeuze.

## Ravitaillement

Il est interdit aux supporters d'approvisionner les athlètes durant toute la durée des épreuves.

Un point de ravitaillement est prévu sur le parcours à vélo. Il sera seulement ouvert après le deuxième passage, soit après 35 km et vous pourrez vous y ravitailler à deux reprises. Vous y recevrez des bidons remplis d'eau ou de boissons énergétiques (CONCAP) et des bananes.

Il y a 3 postes de ravitaillement par tour durant la course à pied. De l'eau, des boissons énergétiques, du coca, des oranges et des bananes seront distribués.

## Distribution des prix

Un podium est prévu pour les 3 premiers athlètes au classement général, quelques minutes après l'arrivée du 3<sup>ème</sup> athlète dans la catégorie concernée. Il n'y a pas d'autre distribution de prix prévue.

Le montant du prix sera versé sur le compte bancaire de l'athlète. Ce dernier s'engage à en rembourser en cas de contrôle positif au dopage.

Classement général

Hommes		Dames	
Classement	Montant	Classement	Montant
1	600	1	600
2	400	2	300
3	300	3	150
4	250	4	100
5	200	5	50
6	150		

7	100	
8	75	
9	50	
10	25	

Classement par catégorie

Hommes		Dames	
H18, HU23, H40, H50, H60		D18, DU23, D40, D50, D60	
Classement	Montant	Classement	Montant
1	25	1	25
2	20	2	20
3	15	3	15